

10 janvier 2024

**Pour les
organismes
de financement**

OBJET :
Montant de la
formation
pour 2024-2025
(décision
du conseil
d'administration
en date du 9
novembre 2021)

CONTACT :
direction des
études et des
formations
04 78 79 57 21
fpc@lyon.archi.fr

FPC 2024-2025

DEVIS

SIRET : 196 901 847 00018

Numéro organisme de formation non assujettie à la TVA : 8269P793469

Diplôme d'État d'architecte conférant grade de Master

1 ^{ère} année Master (M1)	470 h	3 700 €
2 ^e année Master (M2)	461 h	3 700 €
TOTAL CYCLE MASTER	931 h	7 400 €

Le montant des frais pédagogiques facturé s'élève à 3 700 € nets de taxe par an, soit 7 400 € nets de taxe par cycle, dans le cas où un organisme de financement accepte de prendre en charge la formation. Les cours sont organisés de septembre à juin.

La directrice,



Sophie CHABOT